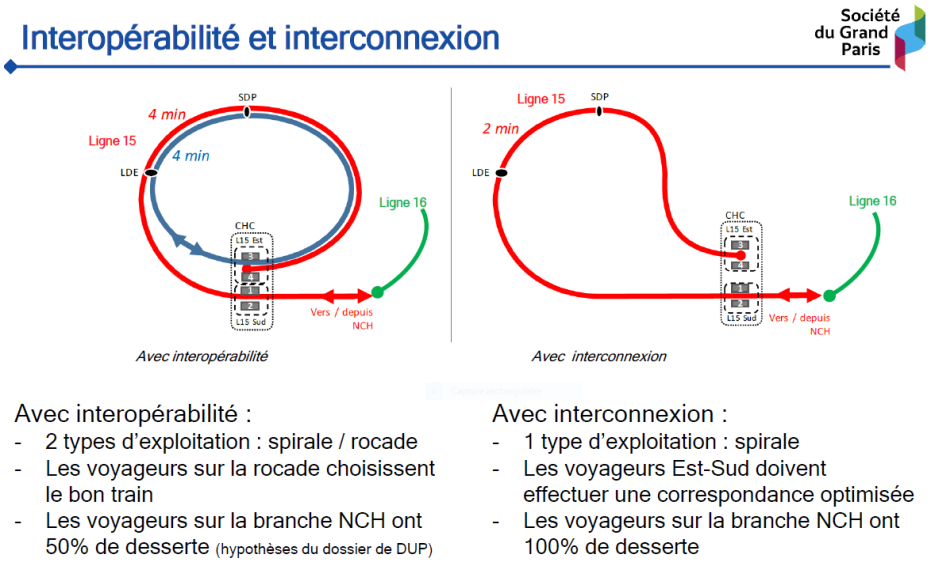
Chelles, le 27 mai 2019

LRAR
Objet : interconnexions L15 GPE et desserte Noisy-Champs
Nos réf : GPEinterconnexionsL15LettreMai19

M. Paul Miguel
Président de la CA paris Vallée-de-la-Marne

La Société du Grand Paris a organisé une série de réunions de concertation pour présenter deux solutions de raccordement entre les L15 Est et L15 Sud à Champigny. Ayant participé à celle du lundi 20 mai, l'association Adequa voudrait attirer votre attention sur les graves répercussions qu'un des choix aurait sur la qualité de la desserte de la gare de Noisy-Champs.

La SGP met à la discussion la solution initiale, l'interopérabilité et l'alternative, l'interconnexion, selon le schéma suivant (document SGP) :



L'option « historique » de l'interopérabilité consiste à relier les L15 Est et L15 Sud par des aiguillages et donc creuser les tunnels nécessaires. Du fait du positionnement « en antenne » de la branche Champigny-Noisy, la gare de Noisy-Champs ne peut être desservie que par un

train sur deux par rapport à la « boucle » globale réalisée par les L15. La présence d'aiguillages est potentiellement source d'irrégularité (pannes, conflits de circulation). L'alternative de l'interconnexion mise à la discussion préserve la desserte à 100% de la gare de Noisy-Champs et confère une robustesse remarquable à la desserte de l'ensemble des L15 qui bénéficie par rebond aux autres branches. Elle oblige les usagers de la L15 Est se rendant vers le Sud-Ouest à une correspondance à Champigny.

La modification proposée par la SGP fait partie des pistes d'optimisation retenues par son président dans sa lettre au Premier ministre datée du 21 décembre 2018, lettre qui évoquait les baisses de coût engendrées par de possibles modifications de correspondances, dont celle qui concerne ce courrier.
La presse a rapporté les réactions des élus plutôt opposés à ce qui serait pour eux « un Grand Paris au rabais ». Les associations présentes, avec des variantes, se sont bloquées sur l'option « historique », fustigeant la recherche d'économies et invoquant le soutien des élus et du Préfet pour l'interopérabilité.
Adequa a indirectement soutenu l'option de l'interconnexion, en mettant en avant l'intérêt général sous deux dimensions : 1) préserver une desserte à la hauteur du territoire de développement desservi par la gare de Noisy-Champs ; 2) assurer un service de haute qualité en privilégiant la robustesse de l'exploitation. Le périmètre de l'association, centré autour de Chelles, lui a fait également souligner que les usagers de la L16 subiraient avec l'interopérabilité une « double peine » : correspondance à Noisy-Champs et avec seulement un train sur deux.

Adequa sollicite, si ce n'est déjà fait, votre intervention pour un arbitrage en faveur de la solution d'interconnexion.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées et l'assurance que je me tiens à votre disposition pour tout entretien que vous jugeriez utile

Le président d'Adequa
Jean-Pierre Fèvre

Copie électronique : M. Brice Rabaste, Vice-président CA PVM en charge des Transports et maire de Chelles ; Mme Anne Bonjour, SGP